



## Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 20 juin 2016

### **Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations"**

**La Municipalité de la Ville de Renens renforcera ses liens avec les services existants dans le domaine du logement étudiant et du lien entre les générations. Cette volonté découle de la réponse à un postulat du Conseil communal qui proposait une réflexion sur la mise en place d'un système interne à l'administration permettant à des étudiants de sous-louer une chambre chez des aîné-e-s renanais-es en échange de services rendus.**

Dans un postulat transmis à la Municipalité, M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini proposait de développer l'offre de logements destinés aux étudiants sur le territoire de la Ville de Renens, plus spécifiquement dans une optique de lien intergénérationnel avec les aînés et aînées disposés à offrir une chambre à prix abordable. La commission chargée d'étudier le postulat invitait également les autorités à considérer l'opportunité d'un système de ce type à l'interne de l'administration communale, en partie analogue à celui des accueillantes en milieu familial.

La Municipalité, en collaboration avec le Service de la Sécurité sociale, a établi un état des lieux des organisations actives dans ce domaine. Il ressort de cette recherche que plusieurs prestations existent dans la région tant dans le domaine du logement étudiant que dans celui du lien entre les générations. Elle estime qu'il n'est donc pas de son ressort de créer ce type de système qui demanderait un investissement ainsi qu'un suivi conséquent, sans garantir une meilleure efficacité pour autant.

Selon le vœu de la commission, le postulat a également été présenté au niveau du district de l'Ouest lausannois afin d'augmenter le bassin de population concernée. La proposition n'ayant suscité que peu d'intérêt des autres communes de l'Ouest, la Conférence des Municipaux et Chefs de service des affaires sociales de l'Ouest lausannois a exprimé la même conclusion que celle évoquée ci-dessus.

Cependant, consciente de l'importance de cette thématique, la Municipalité s'engage à informer la population sur les prestations existantes et inviter les personnes intéressées à se tourner vers ces services. Le journal communal a déjà proposé une information à ce sujet afin de préparer la rentrée académique. Les liens avec ces organisations seront également renforcés - plus particulièrement avec l'organisation "Ensemble avec toit" dont les services s'approchent le plus de la demande émanant du postulat.

#### **Renseignements :**

**Didier Divorne**, Conseiller municipal, Direction Sécurité sociale – 078 708 70 87